

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT

Les présentes Conditions Générales de Réservation ont pour objet de définir les modalités de réservation, de paiement, de modification et d'annulation d'un emplacement au sein du camping municipal L'Orgatte.

1. CONDITIONS DE RÉSERVATION

- Le signataire du contrat doit être majeur. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas admis.
- La réservation s'effectue exclusivement via le présent contrat, dûment complété, accompagné :
 - d'un acompte de 20 % du montant total du séjour, non remboursable en cas d'annulation **sauf motif médical justifié**.
 - de 14 € de frais de dossier, non remboursables en cas d'annulation.
- La réservation devient définitive uniquement après confirmation écrite ou par e-mail du camping.
- La facture sera établie au nom indiqué lors de la réservation.
- Toute déclaration inexacte rend le contrat caduc, l'acompte et les frais de dossier restant acquis au camping.
- La réservation est personnelle et nominative. Elle ne peut être ni cédée ni sous-louée.
- Il est autorisé 6 personnes maximum par emplacement.
- Un numéro d'emplacement peut être attribué à la réservation ; il est indicatif et peut être modifié avant l'arrivée selon les nécessités d'organisation.

2. CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour toutes réservations, le solde du séjour est **payable à l'arrivée**.
- Pour les séjours d'un mois ou plus, un paiement mensuel est possible après accord de la Direction.
- Pour une arrivée sans réservation, le paiement doit être effectué la veille du départ.

3. MODES DE PAIEMENT acceptés :

Chèques vacances, chèques bancaires libellés à l'ordre du *Camping municipal L'Orgatte*, virements bancaires, cartes bancaires, espèces.

4. MODIFICATION ET ANNULATION

Modification

Toute demande de modification doit être formulée par écrit (courrier ou e-mail). Elle sera acceptée dans la limite des disponibilités.

Annulation

- Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé avec AR.
- En cas d'annulation ou de départ anticipé, aucun remboursement n'est effectué. Les sommes versées restent acquises, sauf cas de force majeure (décès, maladie d'un participant au séjour) et, **obligatoirement sur présentation d'un justificatif**. Les frais de dossier sont conservés.
- Tout séjour est dû de la date d'arrivée à la date de départ inscrites sur le contrat de réservation.

5. CONDITIONS DE SÉJOUR

- Arrivées : **à partir de 14h00**. Départs : **avant 12h00**.
- Tout départ après 12h00 entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire.
- Du 1er juillet au 31 août, la durée minimale de réservation est de 3 nuits.
- Par emplacement : 1 seule installation, 2 véhicules maximum (le second avec supplément).
- Les emplacements « accueil vélo » sont susceptibles d'accueillir jusqu'à 6 personnes.
- Les séjours « accueil vélo » ne peuvent dépasser 3 nuits.
- Toute personne supplémentaire non déclarée devra être préalablement acceptée par la Direction.
- Le camping peut refuser l'accès à un groupe ou une famille dépassant 6 personnes par emplacement.
- En cas de retard, le locataire doit prévenir le camping. Sans nouvelle dans un délai de 24 heures, la réservation est annulée sans remboursement, et l'emplacement sera réattribué.

6. GARAGE MORT

- Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain qu'avec accord de la Direction et uniquement sur l'emplacement indiqué. Une redevance, affichée à l'accueil, sera due. **Aucun garage mort n'est autorisé en juillet et août.**

7. ANIMAUX DOMESTIQUES

- Les animaux domestiques (sauf 1re et 2e catégorie et NAC) sont acceptés (2 au maximum par emplacement) à titre payant sous réserve qu'ils soient tenus en laisse. Le carnet de vaccination à jour sera présenté à l'arrivée.

8. PRÊT DE MATÉRIEL

- Un dépôt de garantie de 30 € est exigé pour tout prêt de matériel (chaise bébé, prise européenne, fer à repasser). Il sera encaissé en cas de non-restitution.

La Direction se réserve le droit d'expulser toute personne ne respectant pas le règlement intérieur ou causant une nuisance à autrui, sans indemnisation.

9. DROIT À L'IMAGE

- Sauf opposition écrite de votre part, vous autorisez le Camping municipal L'Orgatte à vous photographier, filmer ou enregistrer durant votre séjour, et à utiliser ces images ou enregistrements sur tout support (site internet, réseaux sociaux...) à des fins exclusives de promotion du camping, pour une durée de 5 ans, et sans atteinte à votre dignité ou réputation. Cette autorisation vaut également pour les personnes hébergées avec vous et est consentie à titre gratuit.

10. MÉDIATEUR

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : CM2C – 14 rue Saint Jean – 75017 PARIS – Tél : 01.89.47.00.14